

République française

Département de la Drôme

COMMUNE DES GRANGES GONTARDES
Séance du 09/04/2024

Membres en exercice : 13

Présents : 8

Représentés : 2

Absents : 3

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire en mairie, sous la présidence de Madame Hélène MOULY, Maire.

Présents : Gérard BAUMEA Jean-Christophe CAMBON Fabienne KOBI Hélène MOULY Franco PICCARDO Nicole PONIZY Didier SOULAIGRE Dominique VEZON DAUNIS

Représentés : Christophe GALISSARD Geoffroy HUGUES

Absents : Cécile AUDIBERT, Emmanuelle COMBET, Jérôme ROIG

Secrétaire de séance : Franco PICCARDO

Date de la convocation : 27/03/2024

N° d'ordre : DE_2024_024 09/04/2024

Objet : Geste d'attention pour 2024

Madame Hélène MOULY, Maire, propose, suite à l'intégration du budget du CCAS dans le budget de la commune, aux membres du Conseil Municipal :

- **D'ATTRIBUER :**
 - Début juillet un bon d'achat d'une valeur de 35 € valable jusqu'au 31 octobre 2024 à toutes les personnes de 70 ans et plus.
 - Un geste de 45 € maximum pour les personnes du village fêtant leurs 90 ans dans l'année 2024.
 - Un geste d'attention de 45 € maximum pour événement exceptionnel.
- **D'OFFRIR** un repas avec animation aux personnes de 65 ans et plus dans l'année et à leurs conjoints quel que soit leur âge.
- **PRECISE** que tous les frais relatifs à cette délibération et mentionnés ci-après, seront imputés à la section de fonctionnement suivant les lignes ad'hoc.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à **l'unanimité** :

- **D'ATTRIBUER :**
 - Début juillet un bon d'achat d'une valeur de 35 € valable jusqu'au 31 octobre 2024 à toutes les personnes de 70 ans et plus.
 - Un geste de 45 € maximum pour les personnes du village fêtant leurs 90 ans dans l'année 2024.
 - Un geste d'attention de 45 € maximum pour événement exceptionnel.
- **D'OFFRIR** un repas avec animation aux personnes de 65 ans et plus dans l'année et à leurs conjoints quel que soit leur âge.
- **PRECISE** que tous les frais relatifs à cette délibération et mentionnés ci-après, seront imputés à la section de fonctionnement suivant les lignes ad 'hoc.

Fait à Les Granges Gontardes, le 09/04/2024

Madame Hélène MOULY,
MAIRE,

Dépôt PREFECTURE DE LA DRÔME
Date de réception de l'AR: 17/04/2024
026-212601454-20240409-DE_2024_024-DE



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE DES GRANGES GONTARDES' around the perimeter and '26290' at the bottom. The signature is written across the stamp.